

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

- De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »
- De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »
- De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »
- De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

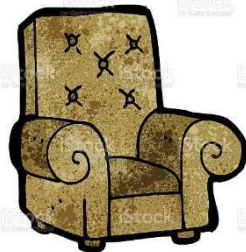
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

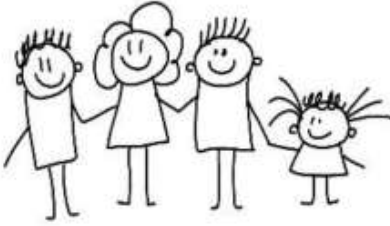




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

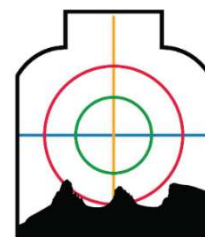
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1			+ 41		e-mail :	

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

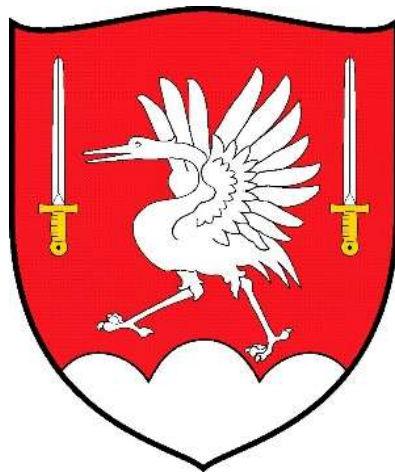
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

- De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »
- De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »
- De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »
- De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

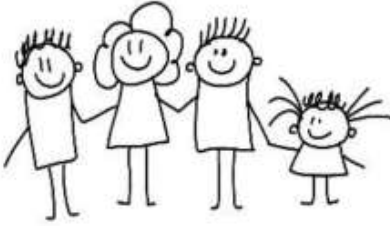
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

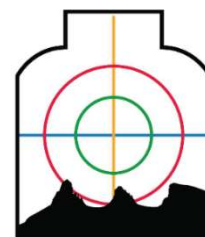
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

**Filet de truite fumé & Salade**

\*\*\*

**Filet mignon de porc avec sauce aux champignons**

**Gratin dauphinois**

**Jardinière de légumes**

\*\*\*

**48.-**

**Meringues avec sa crème double & Café**

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                            suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

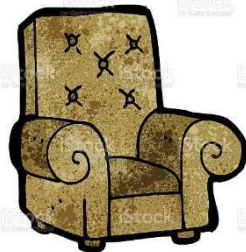
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

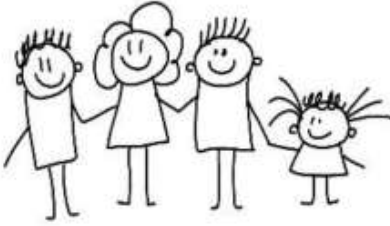




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

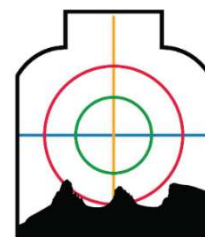
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



## **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

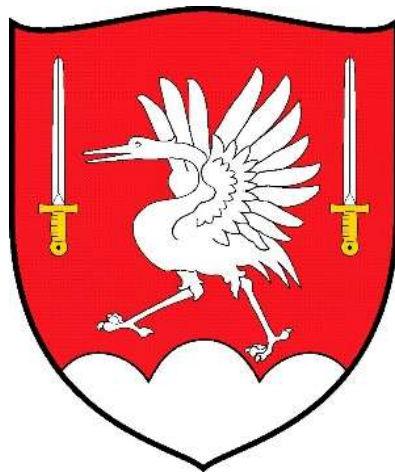
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

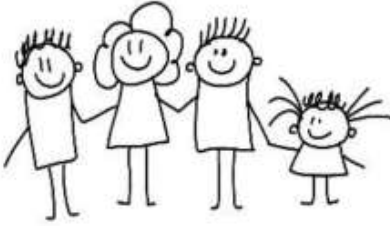
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

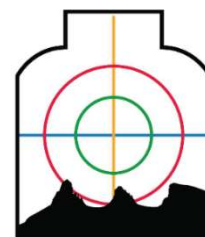
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

## Participation active au « **Duel Intercommunal Coop** »

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « **Duel intercommunal Coop de suisse.bouge** » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

## **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## Impôts 2023 et 2024

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

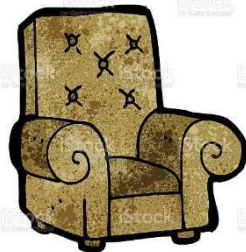
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

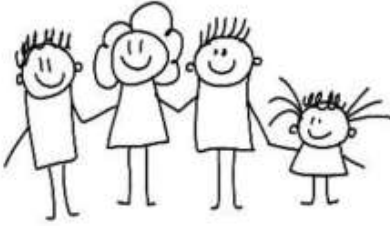




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

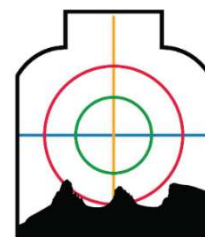
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

- 14h00 Début des tirs  
18h00 Ouverture du snack  
19h00 Fin des tirs  
20h00 **FRÜHLINGFEST** avec *DJ Bill*  
01h30 T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !  
02h00 Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

- 16h00 Début des tirs  
18h00 Ouverture de la restauration et du snack  
19h00 **SANGLIER À LA BROCHE**  
20h00 Fin des tirs  
20h00 – 24h00 Soirée reprise de tubes avec le groupe **LENDEMAIN D'HER**  
24h00 – 02h00 J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

- 08h00 Début des tirs  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
12h00 Fin des tirs  
Pause – repas de midi  
13h24 Reprise des tirs  
18h00 Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif  
19h00 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** catégorie *JT/Ado* - séries de 19h00 & 19h12 (les 1<sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)  
19h00 **BANQUET DES SOCIÉTÉS** – uniquement sur réservation de la carte de fête (**RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS**)

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

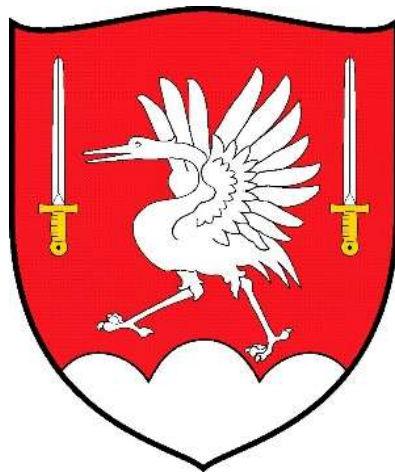
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

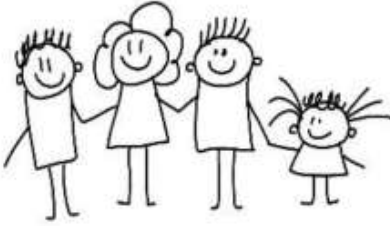
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

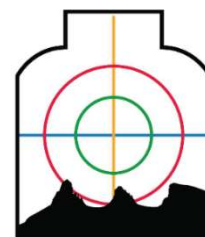
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

**Filet de truite fumé & Salade**

\*\*\*

**Filet mignon de porc avec sauce aux champignons**

**Gratin dauphinois**

**Jardinière de légumes**

\*\*\*

**48.-**

**Meringues avec sa crème double & Café**

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## Impôts 2023 et 2024

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                            suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

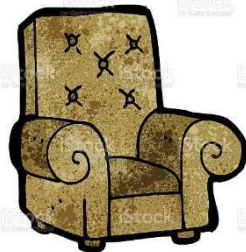
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

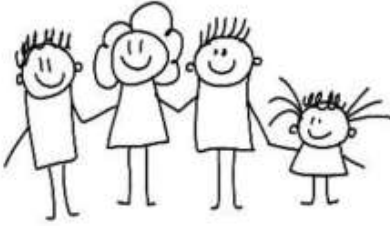




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

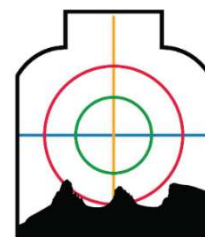
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

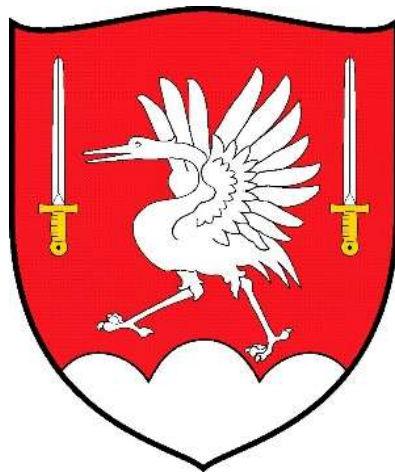
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin chez Evelyne 079 783 95 23.**



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

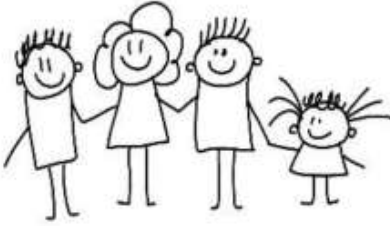
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

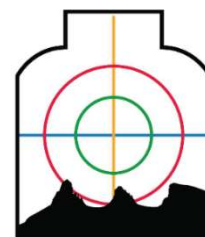
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## Impôts 2023 et 2024

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

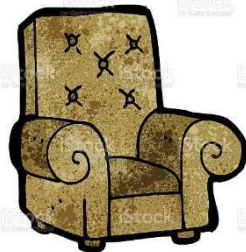
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

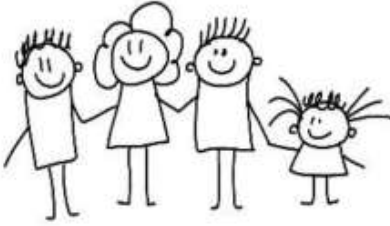




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

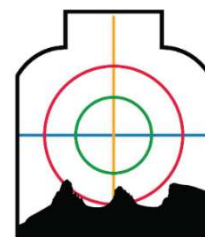
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

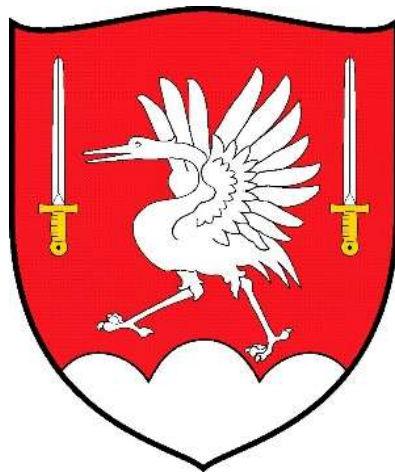
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

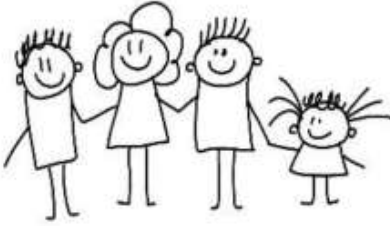
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

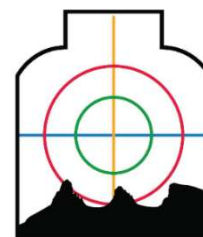
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## Service des eaux autocontrôle

### **Information aux consommateurs**

#### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

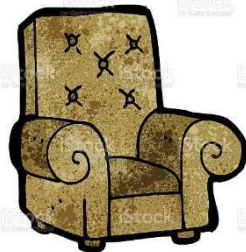
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

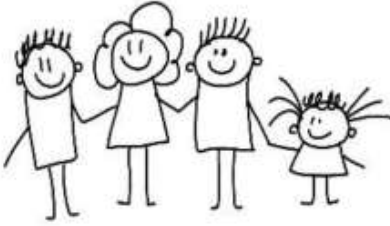




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

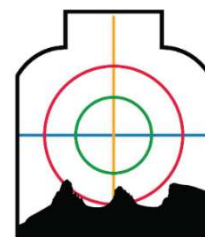
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

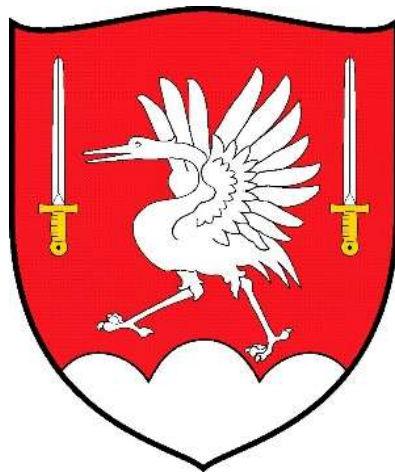
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

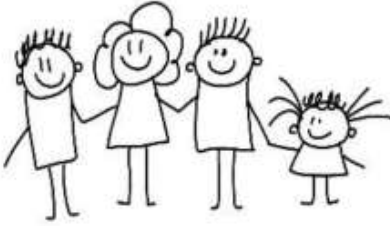
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

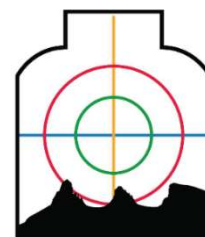
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

**Filet de truite fumé & Salade**

\*\*\*

**Filet mignon de porc avec sauce aux champignons**

**Gratin dauphinois**

**Jardinière de légumes**

\*\*\*

**48.-**

**Meringues avec sa crème double & Café**

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

- De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »
- De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »
- De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »
- De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

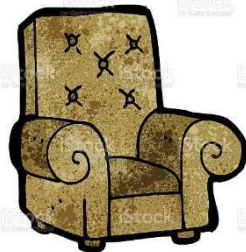
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin chez Evelyne 079 783 95 23.**



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

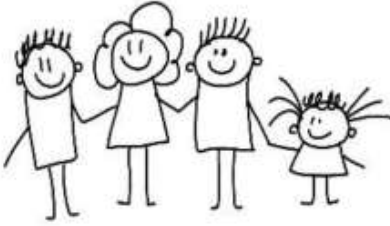




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

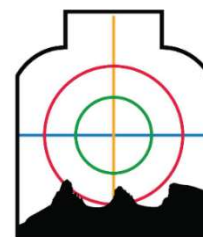
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

**Filet de truite fumé & Salade**

\*\*\*

**Filet mignon de porc avec sauce aux champignons**

**Gratin dauphinois**

**Jardinière de légumes**

\*\*\*

**48.-**

**Meringues avec sa crème double & Café**

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

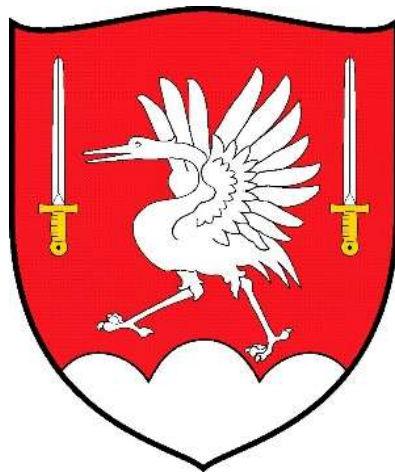
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

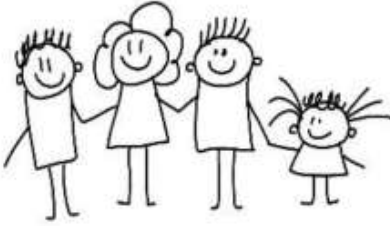
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

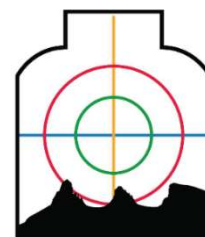
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## Impôts 2023 et 2024

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

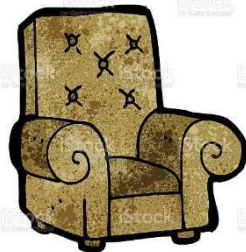
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

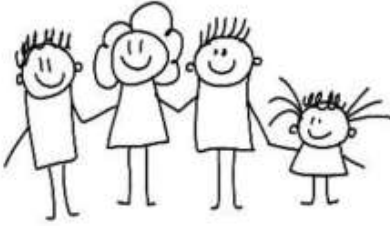




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

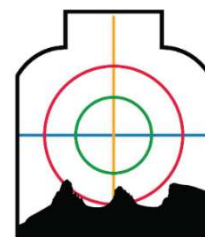
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1			+ 41		e-mail :	

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

- 14h00 Début des tirs  
18h00 Ouverture du snack  
19h00 Fin des tirs  
20h00 **FRÜHLINGFEST** avec *DJ Bill*  
01h30 T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !  
02h00 Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

- 16h00 Début des tirs  
18h00 Ouverture de la restauration et du snack  
19h00 **SANGLIER À LA BROCHE**  
20h00 Fin des tirs  
20h00 – 24h00 Soirée reprise de tubes avec le groupe **LENDEMAIN D'HIER**  
24h00 – 02h00 J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

- 08h00 Début des tirs  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
12h00 Fin des tirs  
Pause – repas de midi  
13h24 Reprise des tirs  
18h00 Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif  
19h00 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** catégorie *JT/Ado* - séries de 19h00 & 19h12 (les 1<sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)  
19h00 **BANQUET DES SOCIÉTÉS** – uniquement sur réservation de la carte de fête (**RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS**)

*Filet de truite fumé & Salade*

\*\*\*

*Filet mignon de porc avec sauce aux champignons*

*Gratin dauphinois*

*Jardinière de légumes*

\*\*\*

**48.-**

*Meringues avec sa crème double & Café*

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

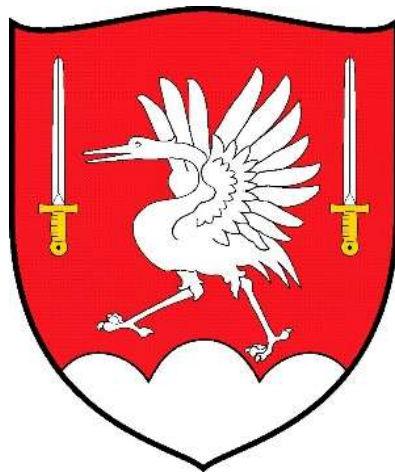
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### Vos tâches :

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### Quand :

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### Salaire :

Selon barème communal

### Conditions :

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

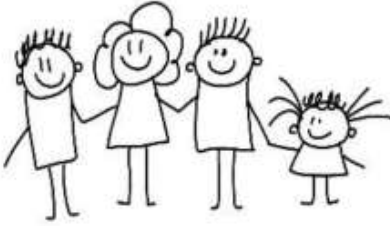
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

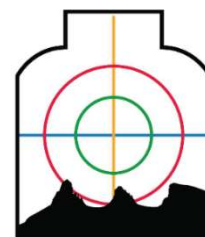
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



## **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                            suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

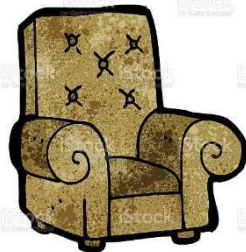
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

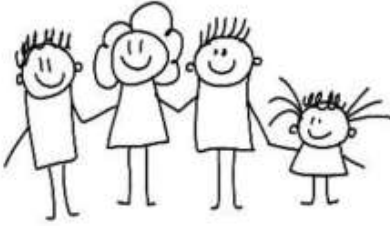




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

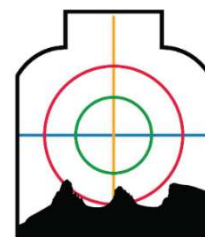
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



## **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

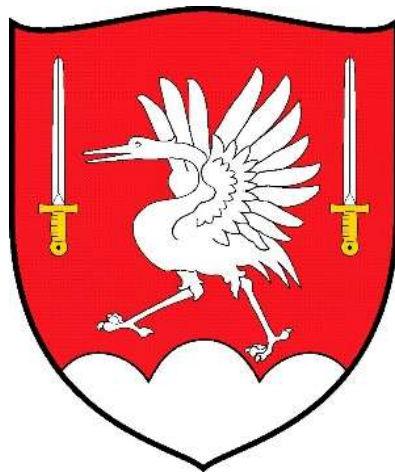
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

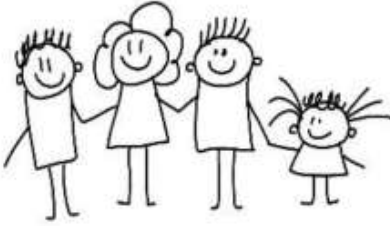
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

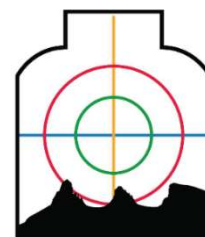
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## Impôts 2023 et 2024

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

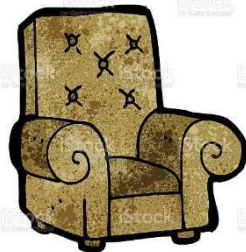
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

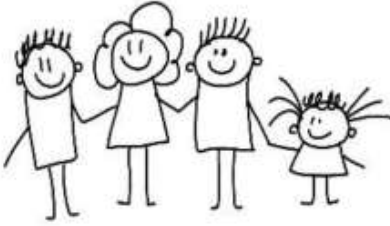




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

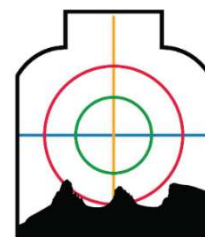
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

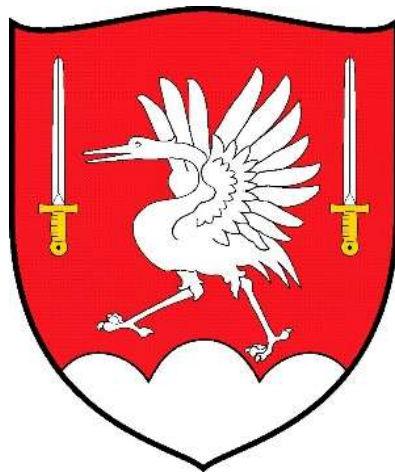
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

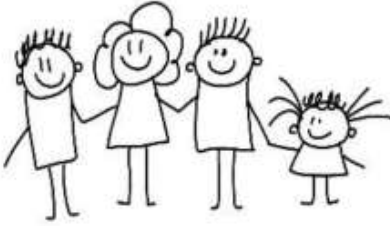
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

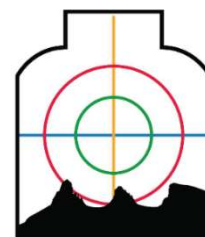
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1			+ 41		e-mail :	



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



groupe mutuel

lematin.ch

UN PROJET DE  
suisse.bouge

# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### **Heures d'ouverture de l'administration communale :**

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### **L'administration communale sera fermée :**

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### **Heures d'ouverture des déchetteries :**

<b>SITE ENNEY</b>	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
<b>SITE GRANDVILLARD</b>	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)
Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## Impôts 2023 et 2024

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

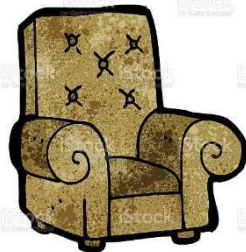
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

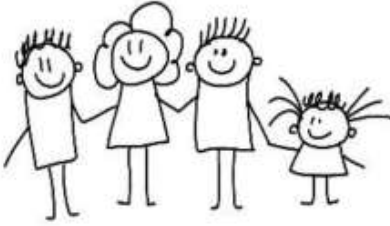




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

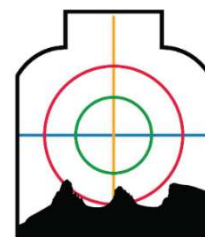
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

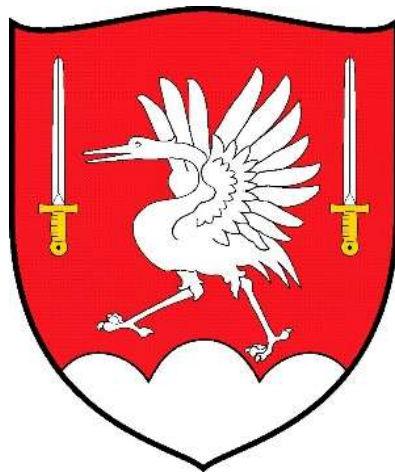
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

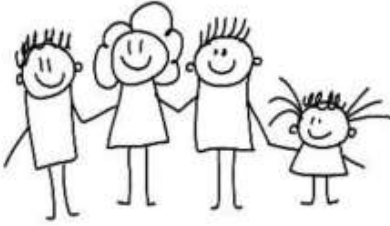
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée			
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

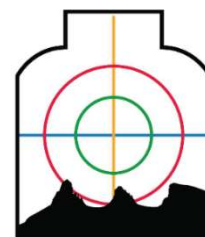
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

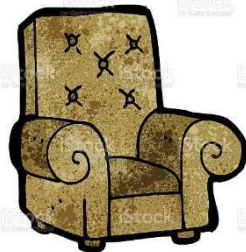
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin chez Evelyne 079 783 95 23.**



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

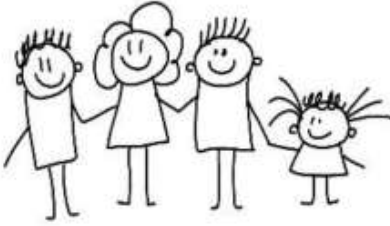




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

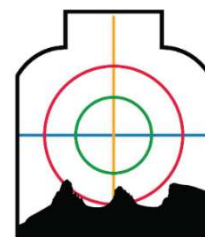
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1			+ 41		e-mail :	

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

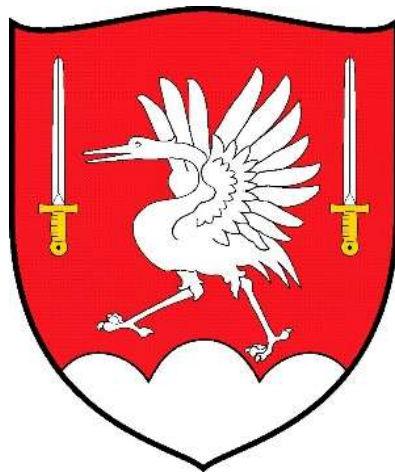
Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.





## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                              suppléant

## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**





## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin chez Evelyne 079 783 95 23.**



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

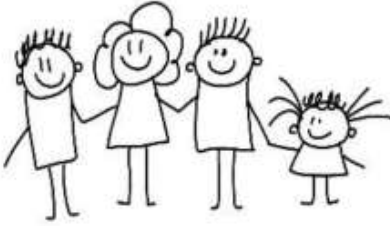
Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

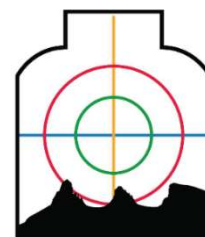
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		



## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**



Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



# **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

***Innê gran tsandélé***  
***Granta bârba dè voudé...***  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**



# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 10 à 14





## **Table des matières :**

Impôts 2023 et 2024	4
Règlement d'urbanisme – aménagements extérieurs	5
Journée coup de balai Sacs à poubelle taxés	6
Service des eaux – information	7 et 8
Job d'été Places de jeux	9
Senior Club	10 à 14
Fédération des retraités de la Gruyère	15
PNR	16
Croix-Rouge FR – calendrier consultations puériculture	17
Information Neirivue-Moléson	18
Information Tir obligatoire 2024	19
Information Tir en campagne 2024	20 à 23
Information Esta'Bouge 2024	24 et 25
Les Grands Chandeliers	26
Calendrier des manifestations	27
Horaires	28

## ***Date assemblée communale***

La prochaine assemblée communale aura lieu le 7 mai 2024.

## ***Rappel – prochain bulletin d'information***

Remise des articles : 23 mai 2024

Distribution : 24 juin 2024

## **Impôts 2023 et 2024**

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2023.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2023 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les acomptes d'impôts 2024 seront facturés et les bulletins utiles vous parviendront courant mai ; la première tranche étant payable fin juin.

**Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.**

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2023, ou en ce début d'année 2024, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2024. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudrez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2024, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



## ***Règlement communal d'urbanisme – aménagements extérieurs – rappel des dispositions***

Le plan d'aménagement local prévoit des dispositions précises pour la gestion du paysage et du tissu bâti, notamment au niveau des aménagements extérieurs.

### **Art. 49 RCU – Modification du terrain**

L'art. 58 ReLATEC est applicable.

Les modifications du terrain naturel doivent être conçues de manière à limiter leur impact visuel :

- La forme de l'aménagement doit s'harmoniser avec le terrain naturel. Les ressauts abrupts et plans sont à éviter.
- Le revêtement doit être d'aspect naturel et employer des matériaux et des essences locaux. Les revêtements entièrement minéraux sont interdits.

### **Art. 50 RCU – Plantations**

Les parcelles destinées à l'habitation devront être arborisées avec des plantes d'essence indigène.

A cet effet, nous tenons à disposition une brochure éditée par le PNR qui traite du sujet des plantations de haies naturelles. Les plantes envahissantes sont également le sujet d'une brochure intéressante pour les propriétaires.

---

## ***Journée Coup de balai***

La journée Coup de balai aura lieu

***le samedi 13 avril 2024***

à différents endroits de la commune.

Rendez-vous à 09.00 h. au bâtiment édilitaire à Enney – route des Auges 37

A partir de 11.30 h., une agape sera offerte par la commune.



---

## ***Sacs à poubelle taxés***

L'administration communale propose momentanément des sacs à poubelle taxés à la vente ; vous pouvez les acquérir durant les heures d'ouverture habituelles.



## ***Information aux consommateurs***

### **Qualité de l'eau en 2023**

Conformément à l'article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

La commune de Bas-Intyamon alimente avec sa source les villages d'Enney et d'Estavannens.

Le village de Villars-sous-Mont est alimenté par la source de la commune de Grandvillard.

Les communes effectuent 2 fois par an des prélèvements d'eau à différents endroits. Ils sont apportés au SAAV pour analyse et rapport.

Nous communiquons dès lors les informations suivantes :

<b>Réseau de Bas-Intyamon</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	Source Bas-Intyamon – entre 30 et 32 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir des Frassettes, eau de source via 2 captages
Traitement (apport d'un produit dans l'eau)/désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : après réunification des captages, désinfection par 3 néons UltraViolet (UV)

<b>Réseau de Grandvillard</b>	
Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté maximale de l'eau est entre 21 et 22 fH°
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est à $2 \pm 0,1$ mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l
Provenance de l'eau :	Réservoir de la Frasse via le captage des Marais, eau de source
Traitement (apport d'un produit dans l'eau) / désinfection (aucun apport dans l'eau)	Au réservoir : désinfection par 1 néon UltraViolet (UV)

<b>Plage des valeurs des degrés français</b>					
Degrés français (fH°)	0 à 7°	8 à 15°	16 à 25°	26 à 32°	33 à 42°
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyennement dure	Dure	Très dure

De 08 à 15 fH° : l'eau est « douce »

De 16 à 25 fH° : l'eau est « moyennement calcaire »

De 26 à 32 fH° : l'eau est « calcaire »

De 33 à 42 fH° : l'eau est « très calcaire »

Une eau très douce (0 à 7fH°) est mauvaise pour la santé et pour les conduites. Elle ne contient pas assez de calcium et de magnésium. Elle provoque une érosion des conduites avec un risque de fuite plus grand.

Une eau dure n'est pas mauvaise pour la santé mais elle « encrasse » les conduites avec le calcaire.

Un service de piquet est organisé dans le cadre du service des eaux. Il est atteignable entre 07.00 h. et 17.00 h. les jours ouvrables pour tous renseignements et 24h/24h pour une fuite ou une pollution.

**026 921 81 08**

Ainsi vous atteindrez une des 3 personnes suivantes :

- Grandjean Martial                      responsable surveillant de réseau
- Baudevin Richard                      suppléant
- Jaquet Daniel                            suppléant



## ***Job d'été***

Nous sommes à la recherche de 2 jeunes motivés par un job d'été !

Nous offrons la possibilité de rejoindre notre équipe de nettoyage pour 2 semaines.

### *Vos tâches :*

Nettoyages d'été des bâtiments communaux

### *Quand :*

Du 8 juillet au 19 juillet 2024 – 42 h par semaine

### *Salaire :*

Selon barème communal

### *Conditions :*

Etre domicilié dans la commune

Etre âgé entre 15 et 20 ans

Merci d'adresser vos candidatures à l'administration communale, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par mail : [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

---

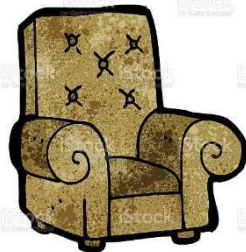
## ***Places de jeux***

Des déprédations ont été constatées aux places de jeux de nos villages. Du verre a été retrouvé cassé, dans les gazons, sur les places et sur les jeux.

Nous déplorons ces agissements qui peuvent avoir des conséquences graves pour les usagers de ces places.

Aussi, nous faisons appel au respect de chacun pour que ces lieux restent des endroits de jeux et de loisirs pour les enfants et les usagers, ceci en toute sécurité.

# *Le Senior Club dès 60 ans*



## **A VOS AGENDAS**

**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.**

**Le détail des activités est affiché dans chaque village  
(Enney : La Sieste / Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand /  
Estavannens : L'Etape – Viandes des Préalpes – Ferme Les  
Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de  
votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)  
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)  
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



## *Le Senior Club t'invite en avril*

### **Loto du home**

**Mercredi 3 avril 2024, à 15h.** Au Home de Villars-sous-Mont.  
Pas d'inscription. Prochain loto en novembre !

### **Observation d'oiseaux de nos villages**

**Vendredi 5 avril 2024 de 9h à 11h.** Avec Jacques Spielmann.  
Rdv à l'ancienne école d'Enney.  
Prenez des jumelles si vous en avez.  
**Inscriptions jusqu'au 1er avril au 079 767 68 38.**  
Annulé en cas de pluie...les oiseaux se cachent.

### **Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 10 avril 2024, à 14h.**  
A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>)  
Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.  
Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.  
Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

### **Démonstration de Papier découpé et Visite du Musée du Pays-D'Enhaut. Château d'Oex. Suivi d'un apéro.**

**Vendredi 12 avril, 13h15-18h.**  
Regroupement des voitures dans chaque village à 13h15.  
**Inscriptions jusqu'au 8 avril au 079 767 68 38.**  
Coût : 11.- ou gratuit si prenez votre carte Raiffeisen ou Pass Musée.  
Suivi d'un apéro au Café des Bossons, juste à côté.

## **Jeux de cartes**

**Vendredi 19 avril à 14h.**

A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription. **Prochaine rencontre en novembre !**

## **Initiation au vélo électrique**

**Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 16h30.** Avec Marcel Blanc.

Rdv à 14h chez Andrey Cycles, Rte du Cloalet 26, La Tour de Trême.

Prêt de vélos adaptés. Prenez un casque à vélo si possible. Essai dans la forêt de Bouleyres. Tenue adaptée à la météo. Reporté par grosse pluie.

**Inscriptions jusqu'au 19 avril au 079 767 68 38.**



## *Le Senior Club t'invite en mai*

**Visite du verger en fleurs et bourgeons.**

**Vendredi 3 mai 2024. 14h à 16h30.**

Chez Maurice Murith à Pringy, rte du Moléson 30.

Plus de 60 essences d'arbres fruitiers greffés ! Suivi d'un goûter.

**Rdv dans les villages à 13h45.**

**Inscriptions jusqu'au 1er mai au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 8 mai 2024, à 14h.** A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

**Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.**

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 14 mai 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 13 mai au 079 767 68 38.**

**Randonnée dans la vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 29 mai 13h30. Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions chez Evelyne jusqu'au 28 mai 079 783 95 23.**



## *Le Senior Club t'invite en juin*

**Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.**

**Mardi 5 juin 2023 à 13h30. Rdv Edilité.**

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ».

N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

**Inscriptions jusqu'au 4 juin au 079 767 68 38.**

**Café Patois Avec Alodie Philipona.**

**Mercredi 12 juin 2024, à 14h. A la Couronne à Enney (au 1<sup>er</sup>) Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.**

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

**Prochain café patois en septembre !**

**Sortie en car avec visite des Aigles du Léman et dîner.**

**Vendredi 14 juin de 8h45 à 18h.**

Rdv dans les villages à 8h45.

Animation des Aigles du Léman et visite des volières à Sciez.

**Inscriptions jusqu'au 10 avril** chez Josiane 079 252 56 43.

Les détails seront donnés aux inscrits.

**Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne Dubath.**

**Mercredi 26 juin 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.**

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo !

Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

**Inscriptions jusqu'au 25 juin** chez Evelyne 079 783 95 23.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



#### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

[abadoud@bluewin.ch](mailto:abadoud@bluewin.ch)

078/765.96.65



## **Ma mobilité, notre avenir : les prochains états généraux du Parc**

### **Des pistes pour faire bouger les choses !**

Le 2 mai 2024, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut organise ses états généraux à la Grande salle d'Albeuve à 19h15. La décarbonation de la mobilité dans le Parc sera au cœur des réflexions. Après l'adoption de la loi suisse sur le climat et de son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 en votation populaire l'année passée, il s'agit désormais de chercher ensemble des réponses à la question *comment* ?



Le projet du Parc *Ma mobilité, notre avenir*, débuté en 2022 avec le soutien de *SuisseEnergie*, s'est saisi de cette problématique. Il a pour objectif de se pencher sur les comportements et habitudes de déplacement dans le Parc, et de mettre en lumière les solutions possibles pour en minimiser l'empreinte carbone.

La situation actuelle, les potentiels et les pistes d'action concrètes, aussi bien collectives qu'individuelles, seront abordés dans un format qui se veut interactif et participatif.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**, par courriel à [durable@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:durable@gruyerepaysdenhaut.ch), d'ici au lundi 15 avril 2024.

---

### **Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens**

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales ([nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 9h35 à 12h au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### **Création d'étangs**

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes). **Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Pour des informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch)

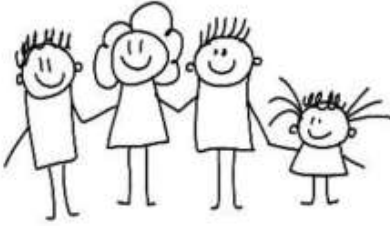




## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		<b>Plus d'informations ?</b>	
<b>Tél. 026/347.38.83</b>				



Depuis près de 50 ans, le CS Neirivue promeut le sport dans la vallée de l'Intyamon.

## **Course de montagne Neirivue-Molésion DIMANCHE 16 JUIN 2024**



Ouverture des inscriptions : 18 mars 2024  
**Course pour adultes et enfants !**

Réserve déjà la date !

<https://www.neirivue-moleson.ch/>



Tu n'as pas envie de courir cette année mais tu voudrais nous aider sur place !  
Laisse-nous un SMS au 076 811 37 37  
ou scanne ce code QR :



## **Concours interne + soirée familiale**

24 mai 2024, terrain de foot de Grandvillard  
Disciplines : sprint, lancer de balles,  
saut en longueur  
Enfants et ados de 4 à 15 ans

Programme	
17:30	Inscription, ouverture de la buvette
18:00	Concours
Dès 19:00	Petite restauration
20:30	Proclamation des résultats

Questions et infos : 079 303 49 55

<https://www.csneirivue.com/>



# Tir obligatoire 2024



Nous informons les militaires astreints au service des villages d'Enney, d'Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé à Grandvillard aux dates suivantes :

**Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Samedi 17 août 2024 de 13h30 à 16h30**

En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire:

- les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.
- les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

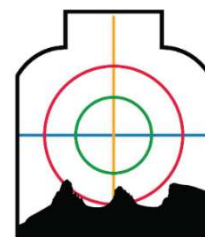
Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les militaires licenciés de l'armée dès 2024, qui souhaitent conserver leur arme personnelle (Fass) en toute propriété, doivent avoir accompli doivent avoir tiré 4 exercices fédéraux (par ex. 3 fois le tir obligatoire et une fois le tir en campagne) au cours des 3 dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur l'application SAT.



## Tir en campagne 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer **plus de 300 personnes** habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Fass 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<b>NOM DU GROUPE</b> (ex. Sté de Jeunesse Enney, Chemin de Ferrand, etc)		
Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Je/Nous souhaitons participer le (date à cocher)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse	NPA	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1					756.	__ / __ / ____
2					756.	__ / __ / ____
3					756.	__ / __ / ____
4					756.	__ / __ / ____
5					756.	__ / __ / ____
Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

## Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

## Restauration et banquet du samedi soir 25 mai

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. **!!! Attention places limitées !!!**

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

## Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien : [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamon/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## Programme de la fête :

### SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec <i>DJ Bill</i>
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



### VENDREDI 24 MAI 2024

16h00	Début des tirs
18h00	Ouverture de la restauration et du snack
19h00	<b>SANGLIER À LA BROCHE</b>
20h00	Fin des tirs
20h00 – 24h00	Soirée reprise de tubes avec le groupe <b>LENDEMAIN D'HIER</b>
24h00 – 02h00	J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

### SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs
	Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie <i>JT/Ado</i> - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête ( <b>RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS</b> )

***Filet de truite fumé & Salade***

\*\*\*

***Filet mignon de porc avec sauce aux champignons***

***Gratin dauphinois***

***Jardinière de légumes***

\*\*\*

**48.-**

***Meringues avec sa crème double & Café***

19h45 Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS  
JT/Ado  
20h00 Fin des tirs  
20h00 - 24h00 BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe  
**LES BANDITS / musique folklorique moderne**  
24h00 - 02h00 On remet ça avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture

## **DIMANCHE 26 MAI 2024**

08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats

- Classement interne concours de groupe
- Classement ROI DES ROIS
- Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
- Classement spécial 3 meilleurs v + SV
- Classement spécial 3 meilleurs Dames
- Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site

[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

**QUOI QUE TU FASSES:**

**CHAQUE**

**MINUTE**

**COMPTE**

**pour Esta'Bouge 2024**



**Participe et soutiens  
Estavannens dans la  
course à la victoire !  
Nous bougeons du  
1 au 31 mai 2024.**



[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

**TÉLÉCHARGE  
L'APP**



**coop**

groupe **mutuel**

**le.matin.ch**

UN PROJET DE  
**suisse.bouge**





Pour Esta'Bouge 2024

### **Participation active au « Duel Intercommunal Coop »**

Après l'édition 2023 couronnée de succès avec une 3<sup>ème</sup> place nationale, Estavannens participe à nouveau au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » durant tout le mois de mai 2024. En 2023 c'est 1'075'245 minutes de mouvements qui ont été faites pour Estavannens.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site : [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) dans l'onglet Estavannens ou sur notre compte instagram de la SIV.

Le **4 mai**, tout le village se réunira à l'école d'Estavannens et pourra participer à plusieurs ateliers sportifs organisés notamment avec les différentes sociétés de la commune.

Nous cherchons des personnes qui seraient d'accord de mettre en place une activité sportive ou récréative **durant le mois de mai**, cela se rapprochera du fonctionnement des fenêtres de l'Avent.

Toutes les propositions d'activités sont à proposer à Marion Pythoud 079 945 59 62 avant le 14 avril 2024. Alors si vous pratiquez un sport ou hobby et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Marion. Tout est possible !

Nous serions heureux de pouvoir compter sur un large soutien et vous remercions d'ores et déjà pour votre réponse que nous espérons être positive.

Meilleures salutations,  
Le comité de la SIV d'Estavannens



## **Les Grands Chandeliers**

*A Innê lè gran tsandélé*

Le sobriquet le plus ancien d'Enney et dont presque personne n'en connaît l'histoire.

Les *buènous* sont les âmes en peine d'hommes avaricieux et injustes, qui, pour agrandir leur champ, en ont reculé les bornes au préjudice d'un voisin, lui extorquant ainsi une bande de terrain. Ils paraissent, courant çà et là, le long des haies sous la forme d'un feu rouge sombre renfermant souvent le corps d'un voleur, chargé d'une lourde pierre, hurlant ou gémissant sous son poids. Leur tourment consiste à courir la nuit entière autour du pré où ils ont commis leur faute, en criant lamentablement : "Où faut-il que je la plante cette borne ?".

Autrefois, chaque haie de quelque importance avait son *buènou*, fantôme toujours hargneux et méchant, si on les insultait, se moquait d'eux ou les poursuivait.

On raconte l'histoire de jeunes Albeuvaisans qui, rentrant fort tard d'une veillée dans la région de Pringy ou des Albergeux, quelque peu éméchés par le bon vin de l'auberge, arrivèrent au-dessus d'Enney et virent un grand *buènou* tout rouge courir le long des haies en poussant son gémissement coutumier. Avec beaucoup d'audace, les noctambules le provoquèrent et se moquèrent de lui. Le spectre prit très mal cette plaisanterie et se précipita sur eux. Les imprudents essayèrent de prendre la fuite mais en quelques instants ils furent tous battus, roués, foulés, déchirés à en perdre la vie.

Arrivés chez eux, dans le piteux état que l'on devine, on ne voulut point ajouter foi au récit de leur mésaventure, soupçonnant fort les Enneysans d'avoir profité de leur ivresse pour leur donner une bonne roulée comme on en savait donner au bon vieux temps. Il y avait avec eux quelques jeunes Villarsousmontains, qui, prudents, fins, polis et rusés, comme l'étaient les bourgeois de leur village, se turent et ne furent point inquiétés. L'un d'eux, comprenant le danger de la situation, avec beaucoup de présence d'esprit, fit à la hâte un grand signe de croix, rappelant ainsi le *buènou* à la raison. Le spectre laissa choir sa borne au milieu du chemin, où elle se planta et disparut à tout jamais, probablement délivré de sa pénible corvée... et l'endroit s'appela et s'appelle aujourd'hui encore **La Boéna**.

Les Enneysans auraient été surnommés, à ce qu'on croit, à cause des nombreux *buènous* qui hantaient jadis les haies, tant en dessous qu'en dessus du village.

**Innê gran tsandélé**  
**Granta bârba dè voudé...**  
*Enney, grand chandelier*  
*Grande de barbe de sorcier...*

*texte de Clément Fontaine dans la Liberté du 10 novembre 1959 – remis par M. Martial Grandjean*

## ***Calendrier des sociétés et manifestations***

08 et 09.03.2023	Société de musique Albeuve/Enney	Concerts annuels – Grande Salle Albeuve
15.03.2024	SIVE Enney – Assemblée annuelle	Enney
16.03.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Passage dans l'émission Kiosque à Musique au CO de Riaz
13.04.2024	SIVE Enney	Journée coup de balai
26.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	20.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
28.04.2024	Société de musique Albeuve/Enney	17.00 h. – concert des jeunes musiciens Grande Salle Albeuve
04.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
11.05.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
18.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 09.00 h. concours en salle – Riaz
19.05.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête des musiques 10.31 h. concours de marche – Riaz
18, 24, 25 et 26 mai 2024	Société de tir de Bas-Intyamou	Tir en campagne
01.06.2024	SIVE Enney	Entretien des sentiers (sous réserve météo)
06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – lieu à définir
22.06.2024	SIVE Enney	Concert d'Etat Chœur Mixte La Voix des Alpes
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
01.09.2024	SIVE Enney	Sortie pédestre
14.12.2024	SIVE Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	

## COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamon 36  
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

✉ [commune@bas-intyamon.ch](mailto:commune@bas-intyamon.ch)

### Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

### L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2024 (fermeture le 28.03.2024 à 16.00h)
Ascension	les 9 et 10 mai 2024
Pentecôte	Le 20 mai 2024
Fête Dieu	les 30 et 31 mai 2024
Vacances d'été	du 29 juillet au 18 août 2024

### Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h30	
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

**La déchetterie est fermée les jours fériés !**